



MAIRIE
DE
PRADES-SUR-VERNAZOBRE

LISTE DES DELIBERATIONS

L'ordonnance 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant qui sera affiché en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Numéro	Objet	Statut
2024-04/08	Compte de gestion du receveur municipal 2023	Approuvé
2024-04/09	Compte administratif 2023	Approuvé
2024-04/10	Affectation du résultat	Approuvé
2024-04/11	Vote des taux contributions directes	Approuvé
2024-04/12	Opération d'ordre non budgétaire (Amortissements)	Approuvé
2024-04/13	Ouverture d'un compte à terme	Approuvé
2024-04/14	Vote du budget primitif 2024	Approuvé
2024-04/15	Prime du Pouvoir d'achat	Approuvé
2024-04/16	8000 arbres	Approuvé
2024-04/17	Approbation du rapport CLECT	Approuvé

Prades-sur-Vernazobre, le 11 avril 2024

Le Maire

Jean-Marie MILHAU